

BÂTIMENT

BP MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

" Je suis organisé(e), méthodique et observateur(trice) "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Etre titulaire du CAP ou du BEP thermique,
Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu
travailleur handicapé.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de
formation.
Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de sanitaire équipé
Centre de ressources : documentations,
annales, sujets d'examens
Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au
démarrage de la formation.
Les EPI doivent être fournis par l'employeur
pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 4,
en fin de 2^e année RNCP 32241.

Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation
et de la Jeunesse
Date de début certification : 14/03/2014

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation selon les matières en CFA et
contrôle ponctuel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Préparation de chantier :

- Reconnaître le site s'informer auprès du responsable de chantier
- Lire et interpréter les plans, et schémas
- Réceptionner et vérifier les approvisionnements
- Assurer et organiser le stockage du matériel
- Réaliser les relevés et les schémas de détail du travail à exécuter
- Etablir les tâches, définir leurs chronologies et les répartir
- Choisir une méthode de travail adaptée

Réalisation de chantier :

- Implanter les matériels et tracer de parcours des tuyauterie et gaines
- Réaliser les passages et les percements
- Fabriquer et poser les supports
- Poser et assembler les générateurs et les émetteurs
- Façonner et poser les tuyauteries, les gaines, les isolations
- Raccorder les générateurs, les émetteurs et appareillages
- Raccorder les circuits de puissance et de régulation
- Raccorder le tableau électrique aux systèmes énergétiques
- Ranger et entretenir l'outillage
- Effectuer le nettoyage régulier du site

Contrôle du chantier :

- Assurer le contrôle quantitatif et qualitatif du travail réalisé
- Vérifier la fonctionnalité de l'ensemble du système
- Vérifier la conformité des réglementations en vigueur, notamment : gaz, ventilation, fumées ...

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie
- Travaux pratiques en atelier
- Dessin lecture de plan
- Dessin professionnel
- Prévention, santé et environnement
- Habilitation en électricité
- Electricité.
- Certificat de travail en hauteur

Enseignement général :

- Expression et connaissance du monde
- Mathématiques et sciences physiques
- Bureautique
- Gestion
- Anglais

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le titulaire du brevet professionnel Monteur en installations du génie climatique travaille sur chantier pour la mise en place, l'entretien et le dépannage d'installations. Il prépare le chantier en allant sur le site, en consultant les plans et schémas d'installation, en effectuant des relevés et en traçant des schémas de détail travail à exécuter. Il vérifie la conformité de l'installation et la teste avant de la mettre en service.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

T. 04 76 28 26 98

imt@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE